

Municipalité de Lantier

AVIS PUBLIC

Il y aura session ordinaire du conseil municipal le 13 janvier 2025 à 19 :00 heures au 118, croissant des Trois-Lacs.

Au cours de cette session, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure :

9510-5797 Québec inc. A/S Louis Emmerick Lantier, JOT 1V0 4913-36-7694-0-000-0000

Lot: 6 648 093 du Cadastre du Québec

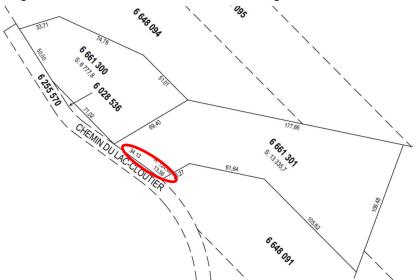
Zone: 7V

Nature et effets

Création d'un lot (6 661 301) avec un frontage de moins de 50 mètres sur le chemin du Lac-Cloutier (article 3.2.1 du règlement de lotissement 155-2014).

Dérogation demandée

Demande de dérogation mineure de 2.31 mètres sur le frontage minimum de 50 mètres.



Veuillez prendre avis que le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure cijointe lors de la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra le 13 janvier 2025 à 19:00 heures.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Lantier ce 18 décembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier